

Assainissement

UN NOUVEAU SERVICE
MIS EN PLACE DEPUIS DÉBUT 2019

S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DU RACCORDEMENT DE SES INSTALLATIONS



À QUOI ÇA SERT ?

- obtenir une attestation de conformité de ses installations intérieures (réseau d'eaux pluviales et évacuations des eaux usées),
- se protéger juridiquement lors de la vente de son habitation. Permet d'éviter tous recours ultérieurs.



valence
Romans
AGGLO

LE CONTRÔLE, selon le règlement de Service d'Assainissement Collectif du 01/12/2016, porte sur la vérification :

- De la destination des eaux usées et pluviales
- Du respect de la séparation de ces deux types de réseaux
- De la déconnexion des anciens systèmes d'assainissement (fosses septiques...)
- Du bon dimensionnement du diamètre des canalisations

Coût : 135 € TTC



Des agents de l'unité de contrôle sont à votre disposition et vous proposent un rendez-vous sous 48h.

CONTACTEZ NOUS !

Direction de l'Assainissement
04.75.75.41.50
assainissement@valenceromansagglo.fr

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site internet de l'Agglomération :
<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/assainissement/assainissement-collectif.html>

valence
Romans
AGGLO

